



Territoires ou chapelles ?

Société éditrice :

Special Partner

Siège social :

84 Avenue de la République
75011 Paris

Directeur de publication :

Xavier Lebranchu
xavier.lebranchu@dsih.fr

Rédaction :

redaction@dsih.fr

Coordnatrice générale :

Hassania Ahrad
hassania.ahrad@dsih.fr

Animation éditoriale :

Dominique Lehalle
Agence éditoriale DL Infos

Rédacteurs :

Bruno Benque, Pierre Derrouch,
Adrien Renaud.

Contributeurs :

Philippe Ameline, Charles Blanc-Rollin,
Karima Bourquard, Cédric Cartau,
Elsa Créac'h, Mina Daban,
Jane Despatin, Jacques Durand,
Benjamin Lemoine, François Macary,
Adrien Picard, Jean-Marc Novak,
Marie-Gabrielle Pujol, Patrice Riou,
Denise Silber, Omar Yahia.

Conseiller technique :

Vincent Trély

Direction artistique :

Framboise Communication
Paris

Pour nous contacter :

Tél. 02 99 46 24 43
contact@dsih.fr

Abonnement :

Tél. 02 99 46 24 43

Courrier :

84 avenue de la République,
75011 Paris

Courriel : abonnement@dsih.fr

Tarif d'abonnement France :

3 numéros par an, 64€ TTC

Étranger : nous consulter

CNIL : 1436001

INPI : 113813102

Dépôt légal : à parution

Impression : Corlet

Tirage : 6 000 ex

ISSN : 2110-6827

Périodicité : Quadrimestrielle

Imprimé en France.

Tout le monde est d'accord. Il va falloir se résoudre à adapter notre système de santé. Le diagnostic est connu : allongement de la durée de vie, développement des maladies chroniques, etc. Je vous épargne la liste à la Prévert, déclamée de colloques en cercles de réflexion, des constats qui justifient l'exigence de transformation.

Seulement voilà, l'adaptation, on l'attend généralement de la part de son voisin. En clair, l'hôpital pense qu'elle doit concerner plutôt la ville... et vice versa. Et ces derniers ne seraient sans doute pas fâchés que ce soit l'utilisateur lui-même qui fasse le plus gros effort. Ou qu'il s'accommode du moule conçu il y a 60 ans et régulièrement « rebricolé ».

Fi des bricolages. Le chef de l'État a promis, pour l'hôpital, « *un rendez-vous aussi important que celui de 1957* » (1958 en fait, année de la création des centres hospitalo-universitaires). Annonce qui devrait être confirmée fin mai et dont il a donné la tonalité au cours de l'une de ses interviews remarquées de la mi-avril : « *Enlever de la bureaucratie dans les hôpitaux, [aller vers une] politique de rémunération qui permet d'accompagner le patient, [une] politique qui améliore la prévention et qui rémunère davantage le parcours de soins.* »

Fin mai, c'est d'ailleurs l'horizon fixé par le ministre des Solidarités et de la Santé aux responsables en charge de cinq chantiers pour la transformation du système de santé : qualité et pertinence des soins, mode de financement et de régulation, virage numérique, formation et gestion des professionnels de santé, organisation territoriale.

Aux copilotes de la mission « Virage numérique », Agnès Buzyn demande précisément des propositions sur trois registres : l'accessi-

bilité en ligne, pour chacun, de ses données médicales ; la dématérialisation des prescriptions ; la simplification du partage de l'information entre tous les professionnels.

Des objectifs apparemment raisonnables et atteignables dans le calendrier prévu (d'ici à 2022) compte tenu des avancées affichées sur chacun de ces projets. Le dossier médical partagé n'a-t-il pas commencé à faire ses preuves sur neuf territoires pilotes¹, et la prescription électronique dans trois départements² ? Le renforcement des systèmes d'information hospitaliers y apportera, en outre, sa pierre, avec son financement de 420 millions d'euros sur cinq ans (programme Hop'en qui prend la suite d'Hôpital numérique). Tandis que l'extension et la généralisation des cinq Territoires de soins numériques pilotes (dont l'expérimentation est venue à échéance fin 2017) est prévue dans le cadre du programme e-parcours.

« C'est le système de santé dans son entier qui mérite d'être réinterrogé »

(Agnès Buzyn)

Dans sa lettre de mission, Agnès Buzyn insiste auprès des deux coéquipiers, Annelore Coury et Dominique Pon³, qui doivent négocier ce virage numérique, sur « *la nécessité de travailler [leurs] propositions en articulation avec les autres chantiers car c'est le système de santé dans son entier qui mérite d'être réinterrogé* ». Il serait en effet difficile de réussir la transformation numérique d'une organisation qui peine à se débarrasser de ses cloisons, corporatismes et chapelles, comme on peut le voir à la lumière de quelques-uns des débats et tensions actuels.

■ **Dominique Lehalle**

¹ Amiens, Bayonne, Besançon, Clermont-Ferrand, Créteil, Saint-Brieuc, Strasbourg, Toulouse et Tours.

² Le Maine-et-Loire, la Saône-et-Loire et le Val-de-Marne.

³ Respectivement directrice déléguée à la gestion et à l'organisation des soins à la Caisse nationale de l'assurance maladie, et directeur général de la clinique Pasteur à Toulouse ainsi que président de Santé Cité.

